

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

Délibération : **N° 2018-01-009**
 OBJET : **CONTRAT DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES - DEMANDE DE SUBVENTI
 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL - NUMERIQUE**
 Nomenclature : **7.5.2**

En exercice : 29 membres

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : Annexe 05 -
 Plan_de_financement
 numérique.pdf

Le vingt-neuf janvier deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt trois janvier deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Les membres ayant donnés un pouvoir :

Catherine HENRY donne pouvoir à Alain ROYER, Florence CABRESIN donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Par courrier du 20 décembre 2017, le conseil départemental nous informait des nouvelles modalités de soutien que le département propose aux communes et intercommunalités.

Le soutien aux territoires pour 2017-2021 concerne notamment la thématique :
Numérique-Actions complémentaires liées aux usages numériques

En 2018, la commune s'inscrit durablement dans l'ère du numérique : après la mise en ligne du nouveau site internet, la commune met en place la dématérialisation des instances municipales et souhaite moderniser ses outils pour un service public toujours plus actif avec notamment l'acquisition d'un portail e-citoyen

Considérant la séance du premier comité d'engagement programmé par le Conseil départemental en avril 2018,

Considérant les projets de la commune concernant la dématérialisation,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une demande de subvention de 9 630 € auprès du Conseil départemental de Loire-Atlantique au titre du soutien aux territoires 2017-2021, pour réaliser les projets de modernisation numérique dont les dépenses détaillées (21 400 €HT) et le plan de financement sont annexés à la présente délibération.

- DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à ces opérations.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 janvier 2018

Le Maire,
Alain ROYER.

